

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2019

Monsieur le Maire a ouvert la séance et constaté la présence du quorum. Jean-Bernard LHOSMOT a donné pouvoir à Nadine GUENARD.

Après lecture et approbation du compte-rendu de la séance précédente, l'ordre du jour a été examiné.

### 1<sup>ER</sup> POINT – APPROBATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Après l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité, a émis un avis favorable au Plan Communal de Sauvegarde (PCS), outils mis en place pour prévenir et assurer la protection et la mise en sécurité des personnes et des biens.

Pour rappel, le PCS est constitué de plusieurs documents :

- Le livret opérationnel qui regroupe les actions communales de sauvegarde à engager en fonction d'états de la gestion de la crise,
- La carte d'actions inondation qui regroupe les actions et l'organisation à mettre en œuvre pour gérer les événements sur la Commune.

### 2<sup>ème</sup> POINT - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les Subventions 2019 auprès des associations locales ont été votées à l'unanimité pour un montant s'élevant à 69 685€.

### 3<sup>ème</sup> POINT – APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT

L'objectif unique de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) est de procéder à l'évaluation du montant des charges et recettes transférées à l'EPCI. Le Conseil Municipal a approuvé le rapport de la CLECT, qui pour la Commune ne concerne que la prise en charge de la contribution au service départemental d'incendie et de secours par la CAPB (37 266,05 €).

### 4<sup>ème</sup> POINT – CONVENTION EUSKAL PASS

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité l'adhésion de la Commune à l'offre Euskal Pass proposée par l'Office de Tourisme Pays Basque, pour les visites estivales de la Citadelle et l'accès à la Prison des Evêques et a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat.

### 5<sup>ème</sup> POINT – DISPOSITIF SPORT SANTE

Le Conseil Municipal a adhéré à l'unanimité au principe de mise en place d'un programme de promotion de l'activité physique proposé aux habitants de la Commune à compter du mois de septembre et s'appuyant sur le réseau sport santé de l'Association Côte Basque Sport Santé.

### 6<sup>ème</sup> POINT – CONVENTION DE MUTUALISATION EN MATIERE D'USAGE NUMERIQUE

Le Conseil municipal a accepté à l'unanimité la signature d'une convention avec la CAPB pour accéder aux services numériques proposés par la Fibre 64, ce qui apporte confort et sécurité en matière d'usage numérique.

### 7<sup>ème</sup> POINT- DEMANDES DE DEGREVEMENT

Le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité d'allouer 1247,92 € € de dégrèvement auprès de 3 abonnés victimes de fuite d'eau après compteur.

La Secrétaire de séance,

Gracianne PARIS.